



Le P'tit Montignais

N° 61

Juillet 2014

vive

l'été

Département de l'Yonne



Mairie

de

Montigny la Resle

89210

MAIRIE - Ouverture au public

Lundi et Vendredi 16-17h 7, Place de l' église
Mardi et Jeudi 16-18h Tél : 03.86.41.82.21
Samedi 9-12h Fax : 03.86.41.19.58



mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr



www.mairie-montigny-la-resle-89.fr

ETAT-CIVIL
AVANT-PROPOS
INTERVIEW

SOMMAIRE

La vie POLITIQUE*

- Elections municipales & communautaires Dimanche 23&30 Mars 2014
- Elections Européennes Dimanche 25 Mai 2014
- Le 8 Mai
- CCA : photo de groupe autour de Guy Ferez
- La délinquance et vols, la délinquance à Montigny? (voir ci-après)
- Pages Prévention
- Des Femmes et des Hommes pour nous défendre.

La vie des ECOLES et du Centre de Loisirs

- MONTIGNY Une belle histoire de Vie ...
- Villeneuve, quand nos enfants apprennent à sauver des vies
- Jardin à l'école
- Départ à la retraite de Madame COLIN
- Centre de Loisirs, quand nos p' tits s' éclatent, c' est concept...!
- Kermesse 2014

La vie ECONOMIQUE

- Une nouvelle déchetterie
- Casimir2000, Franck BEAUFILS en action

La vie du C.P.I

- Une promotion et un nouveau Véhicule Léger

La vie ASSOCIATIVE

- Montigny – Loisirs, une asso présente sur tous les fronts avec de bons et mauvais moments.
- Présentation de l' Amicale de BEINES
- Tennis (les autres assos ne seront pas oubliées)

La vie RURALE – LOCALE

- Dépôts sauvages
- L' avenir du Pâtis
- P.A.V
- Assainissement : une intervention de la SAVAC chemin du Cadon
- Quand les photos suffisent...
- Quelques chiffres, qui en disent log.
- Comment prendre soins de la salle Gratto
- Quand deux rues se rencontrent
- Entre Crues et Décrues
- Quand des collégiens s' échappent en Italie.
- Attention : JUDO
- La Paroisse
- Petites Annonces

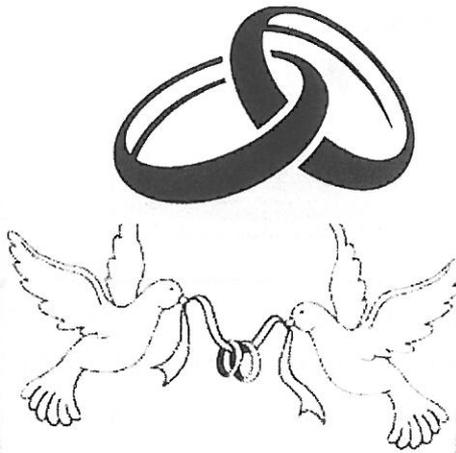
*intéressons-nous au mot POLITIQUE. Car certains l' assimileraient de suite au pouvoir.

Nous, nous voulons l' utiliser avec ce sens plus large : celui de **civilité** ou **Politikos**, indique le cadre général d'une société organisée et développée.

ETAT-CIVIL

L' état-civil est la situation de la personne dans la famille et la société, résultat d'une procédure écrite d'identification administrative. L'état civil désigne ainsi également le service public chargé de dresser les actes constatant ces faits, notamment les actes de naissance, de mariage et de décès. Une Commission internationale de l'état civil a été créée après la Seconde Guerre mondiale pour coordonner les méthodes gouvernementales.

Certains pays, dont la France depuis 1539 suite à l'ordonnance de Villers-Cotterêts), possèdent depuis longtemps un état civil, tandis que pour d'autres, celui-ci est peu développé. Les autorités compétentes diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre. Ainsi, les pays influencés sur ce point par l'exemple français confient la gestion des registres d'état civil aux communes. Aux États-Unis, où on parle de « *vital statistics* » (statistiques de l'état civil), l'enregistrement des naissances et des décès était souvent confié aux *autorités sanitaires* qui enregistraient aussi les mariages. En matière d'état civil, chaque état américain a son propre système de gestion. Par exemple, la Louisiane est toujours régie par le code Napoléon et est subdivisée en paroisses



Mariages

Aurélie
SELLIER
Christophe
RAGOT
5 Avril 2014

Lauriane
CAZENAÏVE
Guillaume
DURY
10 Mai 2014



Décès



Aucune Naissance

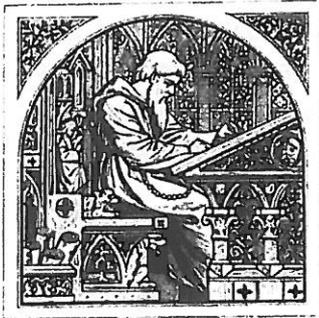
Marie-antoinette HEUDELOT le 1 Mars 2014
Maurice COSSON le 4 Mai 2014

Avant-propos

Je voudrais avant toute chose, me présenter : Mickaël MONMUSSON. Me voici au sein du nouveau Conseil Municipal, en tant que rédacteur du bulletin Municipal : « Le P' tit Montignais ». Qui est, selon moi, censé raconter la vie du village. Vous comprendrez donc ce sommaire.

Mais dès le N° 62, vous découvrirez le nouveau Bulletin de la toute nouvelle équipe. Voici :

Rédacteur :



Mickaël MONMUSSON
mickael.monmusson@wanadoo.fr

4 reporters
Isabelle DESMEDI
Jérôme DUHANOT
Christophe JOVANI
Jean-Philippe HUTIN



Tout d'abord, voici le logo que vous retrouverez dans ce numéro. Le but de celui-ci étant vous l'aurez compris de vous informer sur l'état d'avancement de la rubrique concernée, nos reporters n'ayant pas encore mis la main à la pâte. Donc merci de votre compréhension.



Ce panneau veut attirer votre attention. Je prends la décision de ne pas surcharger le P' tit Montignais. En effet celui-ci ne doit pas être redondant des informations que tout le monde reçoit dans sa boîte aux lettres. La raison en est simple, éviter une mauvaise copie.

Avant toute chose, il fallait remercier quelqu'un. Vous ne voyez pas qui. Ancienne conseillère, enfin toujours mais dans un rôle consultatif (nous en reparlerons). Je veux évidemment parlé de Aurore REMAUD. Laquelle vous allez retrouver tout de suite dans une nouvelle rubrique : L' Interview. Vous découvrirez ainsi au fil des numéros de nouvelles rubriques, telle :

« Comme si vous y étiez »

...

Mais soyez patients. Donc nous allons direction la rue du Tronçonneau, là où habite Aurore.

L' interview

Aujourd' hui 17 Mais 2014, il est 17h, nous nous rendons donc chez Aurore Remaud. Elle m' installe dans sa salle à manger, nous pouvons commencer l' interview :

Alors Aurore, dis-nous qui tu étais par rapport au P' tit Montignais, sa maman peut-être ?

Aurore : On peut le résumer comme cela. J' étais sa rédactrice. Aurore trouve que c' est une bonne idée ce changement, cela va lui donner un nouveau souffle.

Aurore, pour ma part je vois le P' tit Montignais comme un enfant. Ce bébé était-il difficile?

Je ne dirais pas difficile, mais il demandait du temps et de la patience.

Il mangeait quoi ?

De tout. Des articles, des infos transmises par les administrés.

Cela doit te faire un peu drôle de voir ton enfant partir ?

Oui, mais je pense que pour qu' il évolue, qu' il grandisse, c' est peut-être mieux ainsi.

Est-ce qu' il te manque?

Un P' tit peu.

Tu sais que tu pourras lui écrire quand tu le souhaite :

Voilà ses nouvelles coordonnées :

03.86.41.83.76



mickael.monmusson@wanadoo.fr



Qu' est-ce que ce rôle de rédactrice t' a apporté ?

Beaucoup de choses. Des contacts, des échanges, des connaissances de culture générale, apprendre à transmettre.

Peux-tu me rappeler en quelques mots son contenu ?

Sommaire, éditorial, état civil, urbanisme, environnement, cadre de vie : écoles, assos, les manifs, les infos administratives et diverses. Mais avant tout, l' envie de certains habitants de partager ce qu' ils font, exemple : Le Chapelain. Autre exemple plus poignant : Aurore me raconte ce texte que lui a écrit l' asso. de chasse suite au décès de Mr MASSE. Lorsque Mr TACHON m' a apporté son témoignage, j' ai été émue.

Ferais-tu autrement aujourd' hui certaines choses ?

Non. (Aurore se met à rire.)

Les gens entraient facilement en contact avec toi ?

Ca, ça c' est fait avec le temps.

Si on te parle de liberté de la presse, t' es-tu sentie toujours libre ?

Oui.

Dis-nous Aurore, si P' tit est le bon mot, ne devrait-on pas l' appeler Le Grand Montignais, là je rigole bien sûr.

Effectivement, pour avoir vu dans certaines communes ce qu' est un bulletin municipal. Le Grand Montignais lui irait bien. Mais tout ca qui est petit est mignon. Donc ça lui donne une note de cœur. Ca rappelle des enfants, et puis le centre de loisirs s' appelle « Les P' tits Montignais. »

Pour conclure Auror, je te laisse carte blanche, dis-nous ta conclusion, sans pleurer bien sûr, et encore Merci.

Longue vie au P' tit Montignais. Merci et bon courage !!!

La vie Politique ère électorale

Municipales 2014 - une nouvelle équipe prend place.

Résultats des élections du 23 Mai 2014

Inscrits : 481
 Votants : 318
 Participation : 66.1%
 Sièges à pourvoir : 15



Elus : 15

Tous les sièges sont pourvus

« Seul l' intérêt général saura nous guider. »

Chantal BEAUFILS



Jérôme	DUHANOT	248	élu
Christophe	JOVANI	245	élu
Mickaël	MONMUSSON	242	élu
Gérard	LEPEN	239	élu
Ludovic	MEUNIER	238	élu
Philippe	LAVANDIER	237	élu
Danielle	LOPES	236	élu
Isabelle	DESMEDT	235	élu
Jean-Philippe	HUTIN	231	élu
Céline	BATTE	227	élu
Chrystelle	GUILLAUME	226	élu
Alain	CAUDAL	218	élu
Romuald	LUZY	218	élu
Jean-Luc	VARLET	212	élu
Chantal	BEAUFILS	201	élu

Municipales 2014 – Les élus passent ensuite aux élections

Les élus se sont rassemblés ce 29 Mars 2014 afin d'élire Maire & Adjoint.

Chantal BEAUFILS se voit ainsi réélue. Son équipe d'adjoints est constituée ainsi :

1 ^{er} Adjoint :	Philippe	LAVANDIER
2 ^{ème} Adjoint :	Jean-Luc	VARLET
3 ^{ème} Adjoint :	Alain	CAUDAL
4 ^{ème} Adjointe :	Danielle	LOPES

Second mandat pour Chantal Beaufiles



ÉLUS. Assis (de g. à dr.) : Alain Caudal, Chantal Beaufiles, Danielle Lopes ; debout : Jean-Luc Varlet, et Philippe Lavandier.

Chantal Beaufiles, maire sortant, a obtenu 14 voix et un bulletin blanc. Elle entame un 2^e mandat avec une équipe d'adjoints qui passe de 3 à 4. Philippe Lavandier et Jean-Luc Varlet, retrouvent le poste qu'ils occupaient. Alain Caudal, doyen d'âge, était déjà conseiller. Danielle Lopes est élue pour la 1^{re} fois. « Je serai le maire de tous les habitants. Je souhaite que nous fassions preuve d'esprit constructif et de sérénité et que nous respectons les avis de tous nos concitoyens », a déclaré le maire.

Y.R.01/04/2014

EUROPENNES 2014

Yonne - Elections Européennes 2014

commune

Bureau de vote

265 - Montigny-la-Resle

0001 - Transmis

inscrits :	481	votants :	223	blancs :	9	exprimés :	209
prévus :	481	Abstentions :	258	nuls :	5		

Panneau	Liste	voix
1	012 - POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC NADINE MORANO	36
2	025 - EST DÉCROISSANCE 2014	0
3	002 - LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	3
4	007 - PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN GRAND EST	1
5	018 - CHOISIR NOTRE EUROPE	34
6	004 - POUR UNE EUROPE DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES ENVOYONS VALSER L'AUSTÉRITÉ ET LE GOUVERNEMENT!	2
7	018 - UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO	16
8	024 - ALLIANCE ÉCOLOGISTE INDÉPENDANTE	2
9	014 - CITOYENS DU VOTE BLANC	0
10	022 - FORCE VIE	2
11	003 - ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	0
12	013 - EUROPE CITOYENNE	0
13	011 - NOUS CITOYENS	2
14	015 - POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE	0
15	008 - LISTE BLEU MARINE - NON A BRUXELLES, OUI A LA FRANCE	66
16	008 - LISTE EUROPE ÉCOLOGIE	13
17	010 - POUR L'UNION, UNE GÉNÉRATION D'ACTION!	0
18	021 - DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTÈME, NI EXTREMES AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	15
19	006 - COMMUNISTES	0
20	023 - NOUVELLE DONNE	9
21	005 - UPR EST	0
22	020 - ROMPRE ET REFONDER L'EUROPE LISTE FRONT DE GAUCHE SOUTENUE PAR JEAN-LUC MELENCHON	8
23	026 - FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE	0

Imprimer

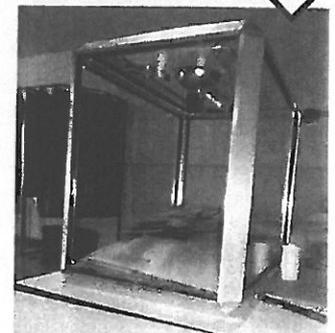
Renvoyer

Total :

209



Un geste simple qui en dit long : voter c' est important, voter c' est s' exprimer.



Résultats enregistrés en préfecture le 25-05-2014 à 19h18

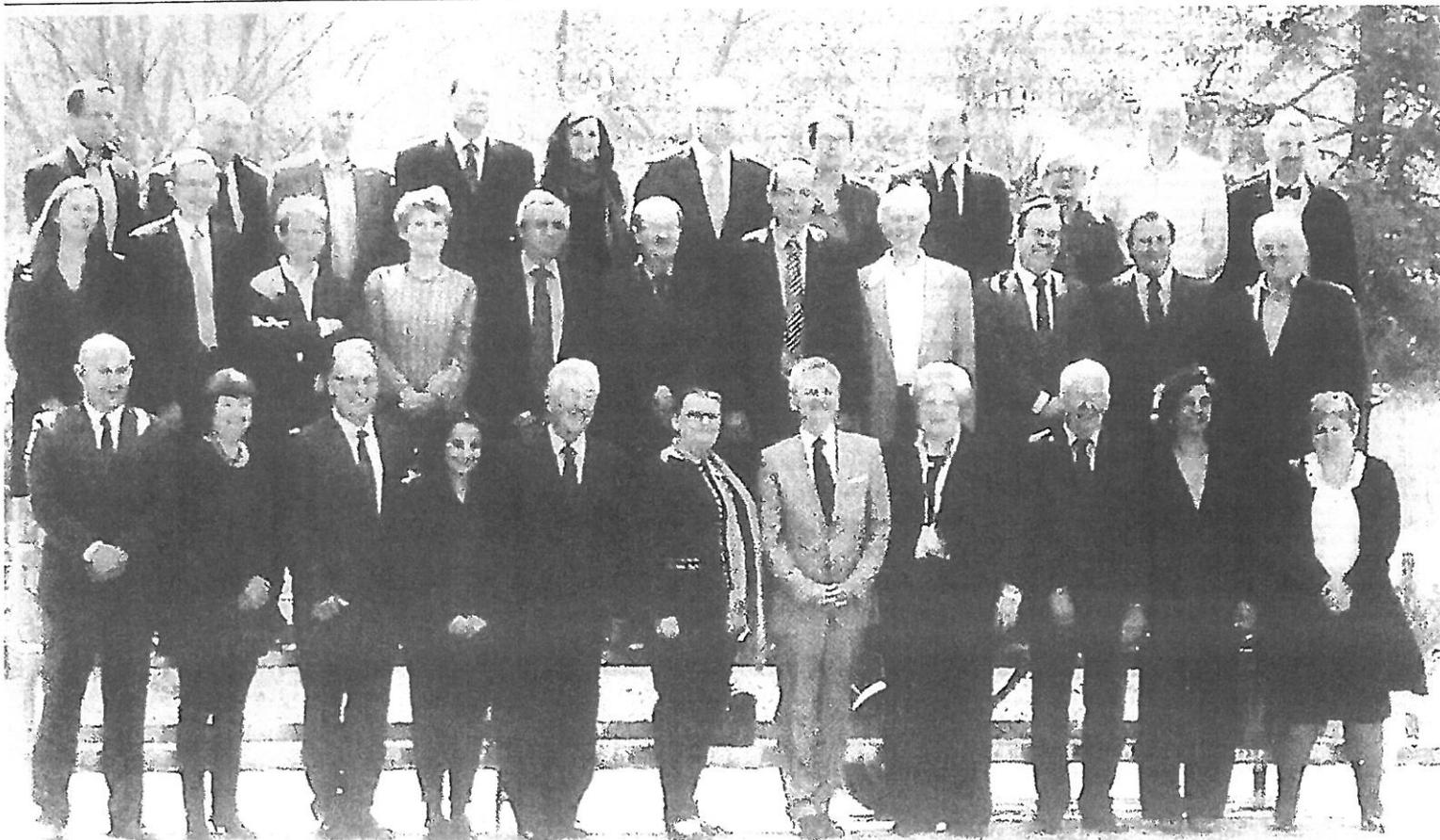
Le 8 Mai 2014

Le 8 mai 1945 est la date, de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne. Ce jour est appelé par les Anglophones le « V-E Day » pour « *Victory in Europe Day* ».

A Montigny de nos jour, célébration du passé...

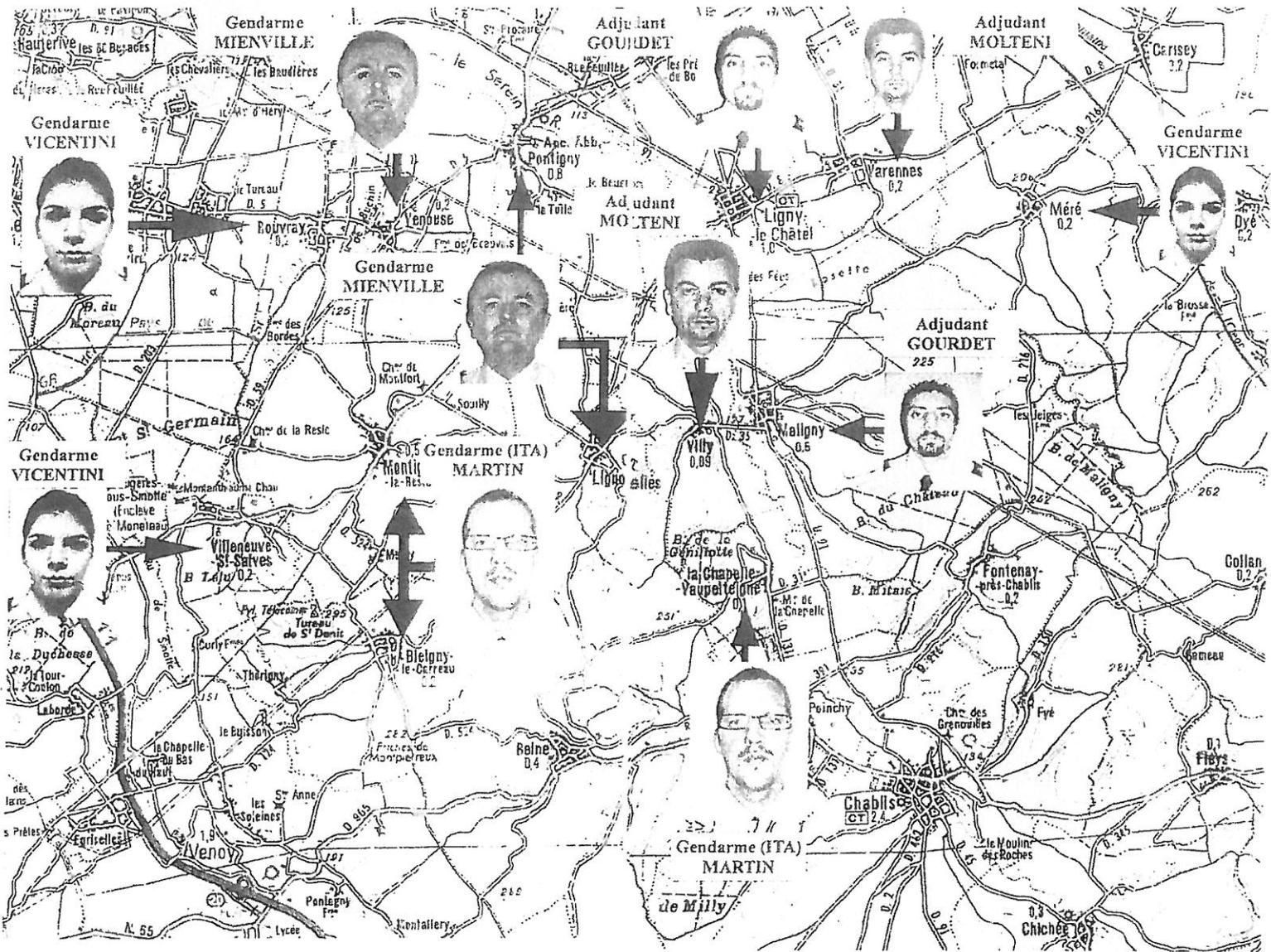


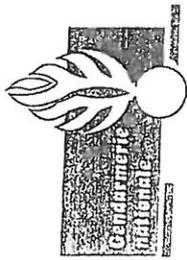
C.C.A (nous reviendrons plus en détail sur cette institutions dans quelques numéros)



Des Femmes et des Hommes pour nous défendre.

CANTON DE LIGNY LE CHATEL Militaires référents par communes





LA PRÉVENTION DES ATTEINTES EN MILIEU AGRICOLE

Les agriculteurs et exploitants agricoles sont victimes de faits de délinquance dont :

- Vols divers sur les exploitations (outillage, électro-portatif, métaux ...)
- Vols de carburants (sur engins, dans les cuves et récipients de stockage)
- Vols de véhicules ou accessoires (vols d'opportunité ou réalisés par des filières bien organisées)
- Vols d'animaux (volaille, bovins ou ovins ...)

La difficulté réside dans le fait de protéger des installations situées sur des territoires souvent vastes et dispersés géographiquement.

Une étude des faits subis (du 1er janvier au 1er octobre 2013) démontre que dans près de 30% des cas les atteintes ont été commises dans des locaux ouverts ou fermés mais non verrouillés, facilitant en cela l'action des cambrioleurs.

Les délinquants recherchent le maximum de profit avec un minimum de risques, il est donc nécessaire de compliquer leur action par l'application de mesures de sûreté simples découlant souvent du bon sens.

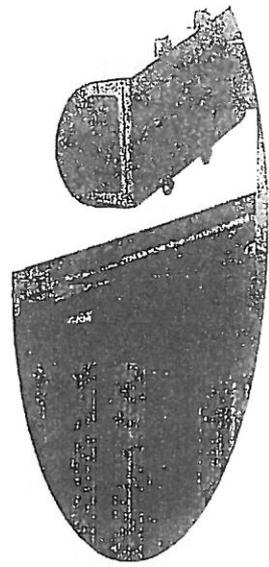
LA LUTTE CONTRE LES VOLS ET LES CAMBRIOLAGES



- Des blocs style gros sacs de sable ou de graviers (manipulables à l'aide d'un chargeur) peuvent bloquer les accès de vos bâtiments ouverts
- Verrouillez bien portes et fenêtres en votre absence
- Utilisez les bâtiments d'élevage afin d'y stocker les matériels roulants le soir
- Installez des points d'éclairage à détection sur le pourtour des bâtiments
- Ne laissez pas vos matériels électro-portatifs dans des locaux ouverts
- La présence d'un ou plusieurs chiens dissuade certains types de rôdeurs et individus effectuant des repérages

LES MOYENS DE PROTECTION ÉLECTRONIQUES

- Une alarme avec détecteur de présence peut être installée dans les locaux fermés (obligatoire dans le local d'entreposage des produits phytosanitaires, par exemple)
- Des systèmes de prises de vues photographiques existent et permettent de protéger l'accès à certains bâtiments ou cuves à carburant, par exemple
- La vidéo-protection est un moyen dissuasif efficace et utile à l'enquête judiciaire. Son installation ne requiert pas d'autorisation préfectorale dans les lieux non ouverts au public. Pour la protection d'espaces importants le recours aux caméras mobiles peut être une solution. Ces systèmes demandent peu de travaux pour leur mise en œuvre



LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE CARBURANT

- › Équipez vos réservoirs d'antivols à crépine ou à ailettes
- › N'effectuez pas les pleins de vos véhicules lorsque ceux-ci ne sont pas utilisés rapidement (remplissez les réservoirs le matin, si possible)
- › Des dispositifs d'alerte style « sms » existent pour vous informer d'un vol en cours (détection de la baisse brutale d'un niveau dans une cuve ou un véhicule)
- › Installez un dispositif d'éclairage à détection à proximité de la cuve
- › Rendez inopérante la pompe de votre cuve à carburant, notamment la nuit (verrou spécifique à clé pour le pistolet ou désactivation de l'alimentation électrique)
- › Retirez l'échelle d'accès en dehors des périodes d'utilisation
- › Contrôlez régulièrement le niveau de fuel (alerte plus rapide)

LES VOLS D'ANIMAUX

N'hésitez pas à contacter la gendarmerie (composez le 17) afin de signaler toute personne ou véhicule suspects à proximité de vos animaux ou installations

En période sensible (fin d'année, périodes de fêtes) variez les horaires de passage aux alentours de vos pâtures

Déposez plainte systématiquement pour les faits dont vous êtes victime
Préservez les traces et indices avant l'arrivée des enquêteurs

Les référents sûreté peuvent réaliser sur site des consultations ou diagnostics afin de vous aider à mieux vous protéger

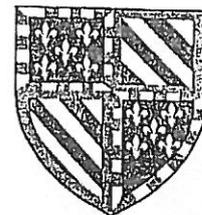
CONTACTS UTILES

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DE L'Yonne

Référents sûreté :

stephane.verse@gendarmerie.interieur.gouv.fr

06.17.46.06.86



La Délinquance et vols , la délinquance à Montigny ? (Voir çï-après)

Des coordonnées à connaître :

Mesdames et Messieurs les Elus,

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance, les différentes unités de gendarmerie, dont la Communauté de Brigades de Seignelay sont pourvues d'un personnel "correspondant sûreté" qui a pour but de contribuer à l'amélioration de la sécurité dans le cadre de la prévention technique de la malveillance.

Par ses actions de conseil, ce personnel peut apporter un diagnostic de sûreté en vue d'améliorer le dispositif de sécurité tant auprès des collectivités, des professionnels que des particuliers.

Les coordonnées du correspondant sûreté de la Cob de Seignelay sont les suivantes:

Gendarme MIENVILLE, Christophe
Cob Seignelay
BP Ligny le Chatel
Tél: 03.86.47.40.17 /
06.25.36.22.78

Courier reçu de la C.O.B

LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE VÉHICULES ET D'ENGINS

Changez les barilletts de serrure et de contacteur

Attelez les engins afin de compliquer leur déplacement

Stationnez les véhicules les plus sensibles au fond du hangar et ceux ayant le moins de valeur devant tout en conservant une bonne manœuvrabilité d'évacuation en cas d'incendie

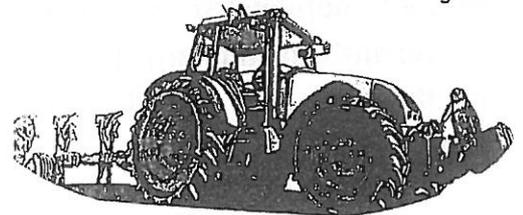
Bloquez la direction à l'aide d'un antivol mécanique

Activez systématiquement les dispositifs « coupe-circuit »

Ne laissez pas les clés sur le contact et ne les cachez pas dans un recoin du tracteur

Privilégiez à l'achat les véhicules équipés d'anti-démarrage électronique (à défaut immobilisez le véhicule par le retrait d'une bougie par exemple)

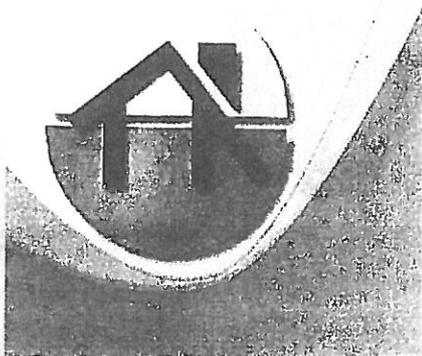
Un émetteur GPS peut vous avertir du déplacement anormal d'un véhicule ou engin



Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences



En cas d'urgence composez le



*et ne modifiez rien dans
votre habitation avant
l'arrivée des forces de
l'ordre*

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol. (bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Connectez-vous vite sur :
<http://www.objets-votés.fr>

Pour obtenir la liste utile à votre inventaire

La vie des écoles et du Centre de Loisirs

MONTIGNY – Une belle histoire de vie.

Tout d'abord petit rappel sur PS et GS. En France, première classe de l'école maternelle (deuxième si l'enfant a été scolarisé à 2 ans), la **petite section de maternelle**, également abrégée **PS** ou **PS2** (c'est-à-dire Petite section deuxième année), est la première année du cycle des apprentissages premiers.

La dernière classe de l'école maternelle, la **grande section**, également abrégée **GS**, est cruciale pour l'élève car il y débute l'apprentissage de la lecture. La GS est à la fois la dernière année du cycle des apprentissages premiers, et la première année du cycle des apprentissages fondamentaux.

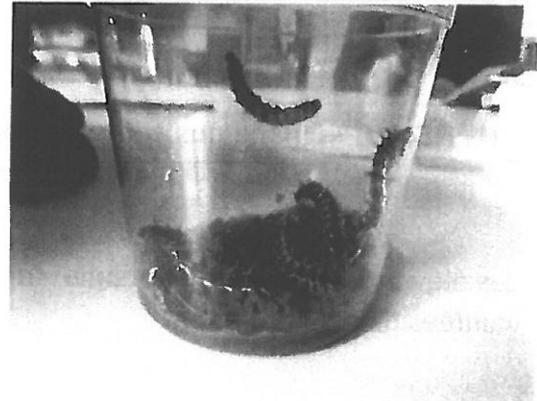
Place à la belle histoire ...

Elevage de chenilles à l'école.

Afin de poursuivre notre travail sur la classification des animaux, et plus particulièrement sur les insectes en ce moment, nous avons observé la transformation des chenilles en papillon.

LES CHENILLES

Nous les avons vues se nourrir, et grandir.

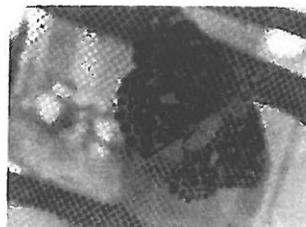


LES CHRYSALIDES

Une semaine plus tard... les chenilles ont fait leur cocon. Nous les avons accrochés dans une petite serre à papillons. Nous avons surveillé les chrysalides pendant 7 jours encore



Et les PAILLONS sont sortis....



Nous les avons nourris avec des gouttes d'eau sucrée déposées sur des fleurs ou feuilles fraîches qu'ils prenaient avec leur trompe, pendant 4 jours.



Enfin, nous leur avons ensuite rendu leur liberté, avec un peu de regret !!!



VILLENEUVE – Quand nos enfants apprennent à sauver des vies...

Les élèves de CM1-CM2 ont suivi sur Mai et Juin des leçons de secourisme validées par un diplôme.

Initiation aux premiers secours

Entre le 23 mai et le 3 juin, les élèves de la classe de CM1/CM2 de Villeneuve Saint Salves ont pu bénéficier d'une initiation aux premiers secours, grâce aux interventions de Mmes Kucharski et Baillot, bénévoles à l'Association des Sauveteurs et Secouristes de Monéteau (Fédération Française de Sauvetage et Secourisme).

Les enfants ont pu notamment travailler sur:

- Les procédures de déclenchement de la chaîne de secours

- Les premiers gestes à effectuer en cas d'urgence

- La mise en position latérale de sécurité de la victime

- La sécurisation de la zone de l'incident

etc etc..... le programme était chargé !

Cette séquence s'est conclue par la remise d'une Attestation d'Initiation aux Premiers Secours à nos apprentis sauveteurs.

Arnaud CLAVIER

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE

22, route d'Auserre 89470 Monéteau



Le président du comité départemental atteste que :

Nom élève date de naissance

a suivi une session :

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

qui s'est déroulée à l'école primaire de Villeneuve Saint Salves du 23 mai au 02 juin 2014

Organisé par l'Association des Sauveteurs Secouristes de Monéteau et de l'Auxerrois

Département de l'Yonne

Attestation N° 2014- 62



VILLENEUVE – Jardin à l' école

Grâce à l'Association "Montigny Loisirs" et aux interventions hebdomadaires de Mr Delbos, les élèves des deux classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 de Villeneuve Saint Salves ont mis en place un potager à l'école, et peuvent ainsi s'initier aux différentes techniques de jardinage.

Les enfants disposent de deux "carrés" de jardin pour effectuer leurs plantations, d'une citerne à eau et des outils nécessaires à un travail efficace.

Diverses variétés (choux, radis, fraises, petits pois, salades, pommes de terre, etc...) sont cultivées, récoltées puis dégustées!

Notre intervenant a également la gentillesse de nous faire goûter aux saveurs des produits de son jardin personnel (framboises, etc...).

Nous remercions l'Association Montigny Loisirs et Mr Delbos pour leur investissement dans cette activité très appréciée des élèves, ainsi que la mairie de Villeneuve pour la mise à disposition du terrain.

Arnaud CLAVIER



Si ça c' est pas l' école de la Vie...

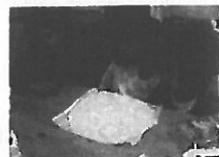
Départ à la retraite de Madame COLIN Bernadette



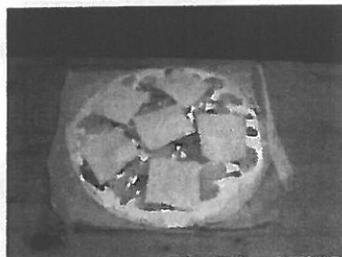
Comment parler des écoles sans parler de Madame COLIN. Véritable trait d'union entre nos deux écoles. Le respect qu'elle nous inspire fait que son nom passe au second plan, alors oui Bernadette, merci pour tout. Les photos parlent d'elles-mêmes.



Centre de Loisirs, quand nos p'tits s'éclatent, c'est concept ...



On s'éclate, au centre de Loisirs de MONTIGNY



Miam miam



Il y a une soirée pyjama chaque veille de vacances scolaires de 18h30 à 21h30. Nous prenons maximum 14 enfants sur inscription. Paiement en tickets. Chaque soirée a un thème. Ce sont les enfants qui cuisinent en première partie de soirée; ils placent la table; nous mangeons; rangeons et place aux différents jeux. Autant les enfants que les parents apprécient ce concept. Les enfants passent une soirée ensemble et les parents, un petit moment de détente...



Tiens, celui-ci je connais pas ses parents.

Kermesse des écoles 2014

Kermesse : du néerlandais *Kerkmisse* « fête paroissiale », « messe festive »

Mais à Montigny la resle, ça veut dire ça :

Maquillage

Enveloppes surprises

Pêche à la ligne

Pistolet à eau

Tir au but

Lancer d'anneaux

Parcours GYM

Chamboule tout

Tombola

Bonbonnière

Gâteaux

Crêpes

Frites

Boissons

Barbecue

Kermesse 2014, ça rime en

« O »



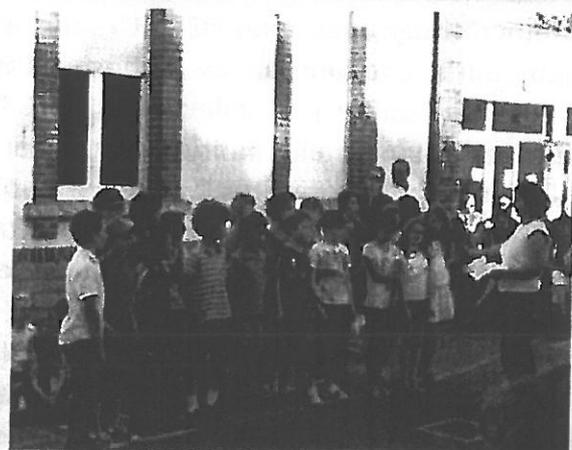
CROCO



RIO



Adeline & Marie-Jo



MARTEAU



Oh le beau cabot

La vie Economique

Déchetterie : Genèse du projet

Par délibération en date du 16 Décembre 2009, les élus de la communauté de l' Auxerrois ont validé un vaste projet de modernisation du service de collecte et de traitement des déchets. Outre les modifications des tournées et la conteneurisation des flux d' ordures et de tri, ce plan comportait également la création de deux déchetteries supplémentaires pour couvrir le nord-est et le nord -ouest du territoire (Auxerrois).

Mais avant tout, un déchet c'est quoi, wikipédia (pour ceux qui n' ont pas Internet chez eux, il s' agit d' un genre de dictionnaire LAROUSSE) pour ceux qui connaissent, nous répond :

Usuellement, un **déchet** (détritus, ordure, résidu, etc.) désigne : *la quantité perdue dans l'usage d'un produit, ce qui reste après l'utilisation. De nos jours, ce terme tend à désigner n'importe quel objet ou substance ayant subi une altération d'ordre physique, chimique, ou en tant qu'il est perçu, le destinant à l'élimination ou au recyclage. Selon une formule employé en logistique, "le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas".*

La gestion des déchets par déchetteries est le filière qui reste aujourd' hui la moins onéreuse au niveau du territoire. Mais que dit Wikipédia sur déchetterie :

Une **déchèterie, parc à conteneurs** ou **écocentre** est un centre organisant la collecte et la récupération des déchets.

Au fait la bonne orthographe selon ROBERT : déchetterie (avec deux t).

Mais revenons sur le côté onéreux de la chose : à titre de comparaison, 1 tonne d' ordure collectée au porte à porte et éliminée coûte à la collectivité 237€ TTC/tonne; alors qu' une tonne de déchets collecté en déchetterie coûte, quant à elle, moitié moins cher soit 115€TTC/tonne. C'est pourquoi la stratégie mise en place pour le territoire doit faciliter l' accès et l' utilisation de ce type d' équipements. De plus, la proximité de ces lieux de tri doit apporter une alternative crédible aux dépôts sauvages que l' on rencontre encore trop souvent dans nos campagnes. L' ouverture de déchetteries est donc une réponse aussi bien économique qu' écologique.

L' extension du réseau des déchetteries avait aussi pour objectif de mailler parfaitement le territoire, dans le respect des préconisations de l' ADEME (Agence de l' Environnement et de la Maitrise de l' Energie) qui considérait que, pour être efficace, une déchetterie devait être située ç moins de 10 kms et/ou 10 minutes de chaque foyer.

Un état des lieux précis montre alors que des communes comme Montigny la Resle, Branches ou encore Bleigny le Carreau étaient situées bien au-delà de ces recommandations. D' où le projet d' extension sur les secteurs nord-est et nord-ouest de la communauté de l' Auxerrois.

Le choix des emplacements s' est fait en fonction des opportunités de disponibilités de terrain et des distances à respecter de manière à être ni trop près ni trop loin des foyers à pourvoir.

La déchetterie « de Branches »est située près du carrefour des Courlis, au lieu-dit les Bruyères, derrière l' aérodrome. Quant à la déchetterie « de Venoy », elle est située vers le bois de Soleines, sur le route de

Bleigny le Carreau. Une déchetterie est un équipement communautaire. Elle est bien entendu ouverte à tout habitant du territoire de la Communauté.

Les travaux de réalisation des deux déchetteries auront coûté au total 907 013 €/TTC environ, avec la décomposition suivante :

- Travaux	759 147 €	
- AMO et SPS		65 175 €
- Concessionnaires	55 679 €	
- Achat des terrains, honoraires et indemnités agricoles		27 012 €

Les terrains sur Branches et Venoy ont une superficie respective de 5 826m² et 4 372m². La déchetterie de Branches est une déchetterie à 4 quais et celle de Venoy est une déchetterie à 6 quais.

Les déchets acceptés :

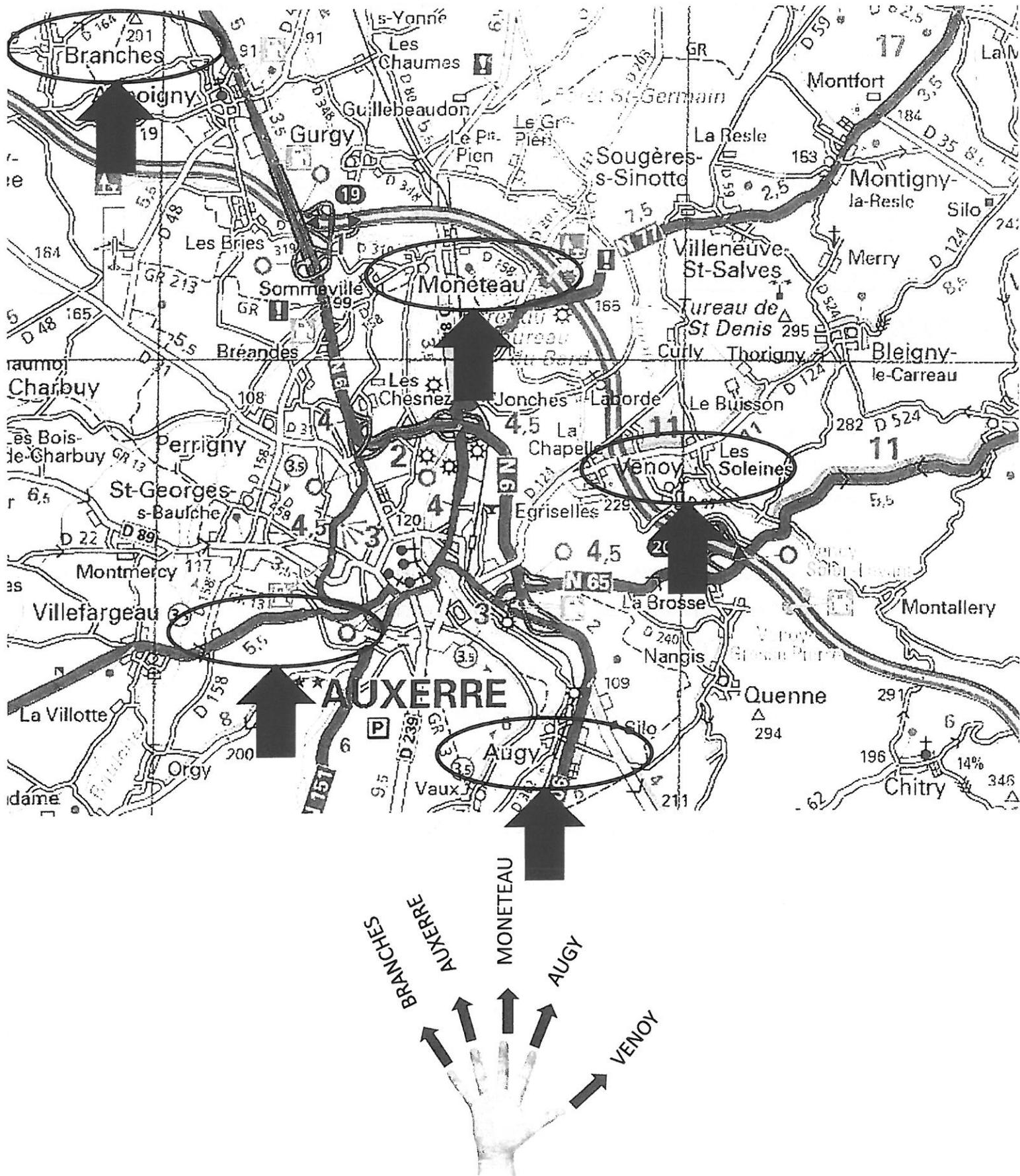
- Les déchets verts
- Les cartons
- Le bois
- Les encombrants appelés parfois « tout venant »
- Les ferrailles
- Les gravats
- Les déchets électriques et électroniques
- Les déchets dangereux comme les peintures, solvants, produits phytosanitaires
- Les pneumatiques usagés
- Les huiles moteur, les huiles de fritures
- Les piles, accumulateurs, les batteries
- Les lampes et néons
- Les cartouches d'imprimantes, les toners
- Les bouteilles de gaz
- Les extincteurs

Par contre, les déchetteries n'acceptent pas les déchets amiantés, les médicaments, les seringues usagées ni les ordures ménagères.

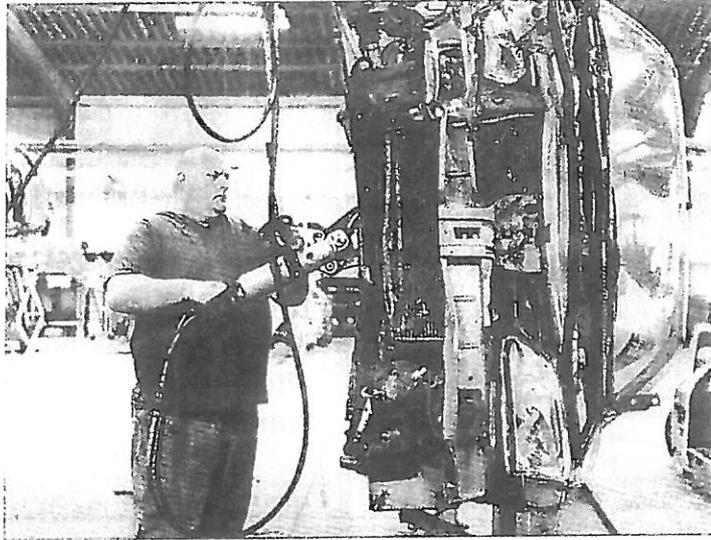
Tout particulier peut déposer jusqu'à 3 m³ de déchets par semaine.

Mais où se cachent-elles ?

Voyons-les ces 5 déchetteries comme les 5 doigts de la main.



Casimir 2000 casse la baraque



■ **AUXERRE.** Installée à Auxerre, la casse automobile Casimir 2000 est arrivée en tête d'un classement national établi par le numéro un français du secteur.

■ **PROJET.** Gérée par Romain Ternand, cette société de 21 salariés cherche de nouveaux marchés à l'extérieur du département. Casimir 2000 espère ainsi acquérir une voire deux petites casses dès cette année.

■ **VIRAGE.** Le démolisseur Jeanmaïs recycle actuellement 87 % des pièces démontées sur les véhicules qui lui parviennent, ce qui correspond au seuil imposé par la loi à partir de 2015.

PHOTO FÉLIX AN SALLES

PAGE 2

Y.R.25/03/2014

La vie du C.P.I

Une promotion et un nouveau Véhicule Léger

Du nouveau chez les sapeurs-pompiers



PRÉSENTATION. Les sapeurs-pompiers du CPI ont présenté le nouveau véhicule au maire et au conseil municipal.

Jeudi, en présence du maire et du conseil municipal, les sapeurs-pompiers du centre de première intervention (CPI) de Montigny ont salué la promotion de l'un des leurs et réceptionné leur nouveau véhicule.

Déjà équipés d'un véhicule de première intervention (VPI) et d'un camion pour usages (CU), les responsables souhaitaient, depuis de nombreuses an-

nées, acquérir un véhicule léger, en vue du transport des pompiers sur les interventions ou pour les formations ou réunions.

C'est maintenant chose faite, comme l'a expliqué le chef de corps, le sergent-chef Aurélien Beaufils : « Ce véhicule comportant cinq places assises a été financé par l'amicale. Ce sont les sapeurs pompiers eux-mêmes qui ont effectué la remise en état

et le remplacement de quelques organes mécaniques. Cette acquisition marque bien la volonté de la compagnie de rester digne de la confiance des autorités et de nos concitoyens. » La commune a pris à sa charge l'assurance et la carte grise de ce nouveau véhicule.

Promotion

Auparavant, le chef de corps avait rendu homma-

ge à son adjoint, le sergent Ludovic Meunier qui a réussi l'examen de sous-officier à l'issue d'un stage d'une durée de deux semaines suivi au centre de formation départemental en prenant sur ses congés personnels : « Ce grade témoigne de sa grande activité et de son dévouement sans faille au sein du CPI. » Élus et collègues lui ont adressé leurs félicitations. »



Y.R.17/05/2014

La vie Associative

Montigny – Loisirs, une asso présente sur tous les fronts avec de bons et mauvais moments



112 adhérents

ASSOCIATION MONTIGNY LOISIRS

Association loi 1901

Siège : Mairie de Montigny la Resle – 89230

Présidente : Francine NAUDIER

89230 Montigny la Resle

Tel : 06.84.49.56.01

E-mail : montignyloisirs.association2@orange.fr

<https://www.montignyloisirs.fr>

Et son équipe

Marie-Claude VITEL

Marie-Jo TORCOL

Nicole GEFFROY

Vincent MICHELET

Thierry GAULUET

Dernières CONFERENCES

le 17 Mai 2014

Les DUCS de BOURGOGNE

Animation : Hélène BRUN



En Mars

Colette reporter de la guerre 14-18

L'atelier
INFORMATIQUE
14h-16h Salle Gratto
1^{er} et 3^{ème} mardi
Pour débutants et confirmés

L'atelier
CHANT avec Lysiane DROUHIN
03-86-41-81-77
18h-19h30 Salle Gratto
1^{er} et 3^{ème} mardi
Pour débutants et confirmés

L'atelier
JARDIN avec Christian DELBOS
03-86-41-84-71
10h-12h
1^{er} samedi du mois
Lieu différent selon le thème

L'atelier
DANSES CONTEMPORAINES
avec Lysiane DROUHIN
03-86-41-81-77
20h30-21h30 Salle Gratto
2^{ème} et 4^{ème} mercredi
Pour débutants et confirmés

RANDONNEES
Organisateurs : Thierry
GAULUET, Jean-Luc
DUPAS et Sylvie
DELEHAYE

ARTS PEINTURE et AQARELLE
avec Monique DELAHAYE-
MICHAUD
et Lionel GRUET (03-86-41-87-
40)
14h30-17h30 Salle Gratto
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
et
2^{ème} et 4^{ème} mardi
Ou uniquement le 4^{ème} mardi,
selon le calendrier

L'atelier
**ART FLORAL avec Nicole GEFFROY et
Marie-Jo TORCOL**
03-86-41-87-71
20h15-21h15 Salle Gratto
2^{ème} lundi du mois
Fabrication de compositions florales –
Bouquets - Décoration

L'atelier
GENOLOGIE et ARTS de la TABLE
avec Jean-Marie DROUHIN
(03-86-41-81-77) et Vincent
MICHELET (03-86-47-46-60)
19h30-21h30 Salle Gratto
Vendredi soir – 3 ou 4 réunions
dans l'année, avec des
intervenants divers.

Les CONFERENCES à thème
De 15h à 16h Salle Gratto (samedi)
3 ou 4 réunions dans l'année avec des
intervenants divers.

L' Association
MONTIGNY LOISIRS
Vous présente
ses ateliers

Les bons ...

Quand l'association et les écoles travaillent main dans la main pour le bonheur de nos enfants.

Des plantations dans le jardin des écoles

Mardi après-midi, un soleil printanier inondait le village quand les enfants de la classe C'André, accompagnés de leur professeur, ont pu aller à leur première plantation dans le jardin des écoles avec grand plaisir puis de nombreux autres plants de fruits de différents arbres et arbustes réalisés de...

Un jardin de 400 m²
Le jardin des écoles est un espace de 400 m² situé dans le quartier de la Prairie. Il est géré par l'association Montigny-Loisirs, comme le club de la pêche, la pétanque, le tennis, etc. L'association Montigny-Loisirs, créée en 1980, a pour but de favoriser le lien entre les habitants de la commune et de leur offrir des animations et des services.

Nous avons décidé de passer en charge la construction et l'installation des bacs et de financer le achat de petit matériel et de participer bénévolement à l'animation de ces ateliers. Une convention a été signée entre l'association Montigny-Loisirs et la commune de Seignelay.



JARDINIERS Avant de passer à la pratique, les écoliers apprennent à reconnaître les outils.

plus difficile à être de trouver un terrain. Heureusement, Philippe Blavier en a mis un, proche de l'école, à notre disposition.

C'est dans cette parcelle de 400 m², tout en longueur, que Christian Delbus, forestier en retraite, a donné les premières leçons de jardinage : la reconnaissance des outils

avant la pratique dans les bacs rectangulaires de deux mètres carrés.

Le choix de la culture en carrés doubles s'est imposé car il a l'avantage de mettre les plantations à la hauteur des enfants - ceci est expliqué tout en couvrant les écoliers enthousiastes. Hier, la classe de petit

de la section d'Alexandre était invitée. Une première car il ne se dédouble pas les classes d'André et de l'école de Montigny-Saint-Salves. L'association Montigny-Loisirs a pour but de favoriser le lien entre les habitants de la commune et de leur offrir des animations et des services. Ce jardin est géré par l'association Montigny-Loisirs et la commune de Seignelay.

VILLENEUVE-SAINT-SALVES

Vide-greniers et foire aux plants ce jeudi

Le 24^e vide-greniers du regroupement pédagogique Montigny-la-Resle/Villeneuve-Saint-Salves aura lieu jeudi 8 mai à Villeneuve-Saint-Salves.

Organisé par les parents d'élèves au profit des compléments scolaires, le dimanche pour cadre la longueur de l'école, et ce vendredi de 9h à 12 heures avec buvette et restauration sur place.

Une foire pour financer des ateliers pédagogiques

Le prix des emplacements est de 2 euros le mètre linéaire (possibilité de réserver les places jusqu'à 7 heures le jour même). Innovation cette



ANIMATIONS Outre le vide-greniers classique, les visiteurs pourront trouver de nombreux plants.

année. En même temps que ce déboulage, l'association Montigny-Loisirs propose une foire aux plants dont les bénéfices serviront à financer les ateliers pédagogiques mis en place pour les enfants de la commune.

Les amateurs ou débutants y trouveront des plants de fleurs et de légumes à repiquer, des plantes à fleurs, des plantes à fruits, des plantes à feuilles aromatiques, etc. Il y aura également beaucoup de conseils de jardinage gratuits.

PRATIQUE

Renseignements et réservations auprès de Jérôme DUBOIS ou 06.07.59.53.10.

Y.R.03/04/2014

Y.R.05/05/2014

Les mauvais ...

MONTIGNY-LA-RESLE ■ Des dégâts dans le jardin des écoles

Le jardin pédagogique de la commune, fruit d'une collaboration entre les écoles et l'association Montigny-Loisirs, a été la proie d'actes de vandalisme, dans la nuit de dimanche à lundi. Des bacs ont été retournés et les semis plantés en partie saccagés. Le panneau signalant le jardin a quant à lui été arraché et jeté dans le ru longeant le sentier. Une plainte aurait été déposée auprès de la brigade de gendarmerie de Seignelay.

Y.R.22/04/2014

Allez, encore des des bons ...

MONTIGNY-LA-RESLE

Plus de 50 marcheurs autour du village



randonnée

BOUCLE. Ils étaient une vingtaine au départ de la plus longue boucle, un circuit de 13 kilomètres.

Dimanche, dans le matin ensoleillé mais friquet, plus de 50 marcheurs ont, en deux vagues successives, pris le départ de la randonnée pédestre organisée par l'association Montigny-Loisirs.

Deux circuits étaient proposés avec des départs décalés. Le plus long,

13 km, a permis aux participants de passer par la chapelle Saint-Cloud, à Villeneuve, puis par le Thureau au sommet duquel ils ont pu « admirer » le nouveau parc éolien. Le plus court, 5 km, était plutôt réservé aux promeneurs et aux familles. D'ailleurs, plusieurs enfants étaient au départ. ■

Y.R.15/04/2014

MONTIGNY-LA-RESLE

Colette, témoin de la Grande Guerre

Samedi après-midi, pendant à l'invitation de l'association Montigny-Loisirs, une vingtaine de personnes ont assisté à la conférence intitulée « Colette et la Grande Guerre » qui avait pour cadre la ferme de Toulard. Tous ont suivi avec un intérêt non dissimulé le témoignage unique et saisissant de l'écrivaine née à Saint-Sauveur sur la Grande Guerre, une guerre d'hom-

mes qui a aussi mobilisé les civils.

Samia Bordji, responsable du Centre d'études Colette, une conférencière passionnée et passionnante, a fait revivre le quotidien des femmes, enfants, vieillards qui tentaient de survivre aux drames et aux absences des êtres chers et l'actualité de ces heures tragiques, observés et décrits par Colette. Un grand moment d'émotion salué par le public. ■

conférences

Conférence sur les ducs de Bourgogne

Ce samedi, à 15 heures, à la ferme de Toulard, à Montigny-la-Resle, l'association Montigny-Loisirs propose une conférence intitulée « Les ducs de Bourgogne », ouverte à tous. L'intervenante, Hélène Brun, montrera comment Philippe Le Hardi,

Jean Sans Peur, Philippe Le Bon et Charles Le Téméraire ont fait du duché de Bourgogne l'état le plus prospère d'Occident.

Participation : non-adhérents, 3 € ; gratuit pour les adhérents. Renseignements : Francine Naudier au 06.84.49.56.01. ■



SAMIA BORDJI. La conférencière (à droite) a su passionner son auditoire.

Y.R.17/05/2014

Y.R.08/04/2014

Présentation de L' Amicale de BEINES

Structure :

Président :	Gilles BERNARD gilles.bernard19@sfr.fr	03.86.18.97.05
Vice-président :	Christophe GREMET vanessa.billebault@bbox.fr	06.13.04.66.30
Trésorier :	Damien TEUMA	
Trésorier-adjoint :	Stéphane ROSSARD	
Secrétaire :	Pascal ANDRE pascal.andre8@bbox.fr	06.63.93.46.30
Secrétaire-adjoint :	Christophe PRIADKA	
<u>Entraîneur :</u>	Daniel CRICO petitpunch@live.fr	06.15.45.46.93

Affiliation à la fédération UFOLEP de l'Yonne section de Football à 7 depuis 2006.

Lieu des matchs : Stade Jean COMBARD à MONTIGNY-la-Resle

Lieu des entraînements : Stade Jean COMBARD à MONTIGNY-la-Resle

Et terrain synthétique de Chablis lors des périodes hivernales.

La compétition se déroule de fin Septembre à fin Mai de l'année suivante.

Jour des entraînements : le jeudi soir du 1^{er} Septembre au 30 Juin de l'année suivante.

Jour des matchs : le dimanche matin à partir de 9h30 suivant le calendrier établi Par la commission UFOLEP de foot à 7.

Effectif : moyenne de 20 licenciés par an, y compris les dirigeants.



Présentation de L' Olympique Tennis de Montigny

Membres du bureau:

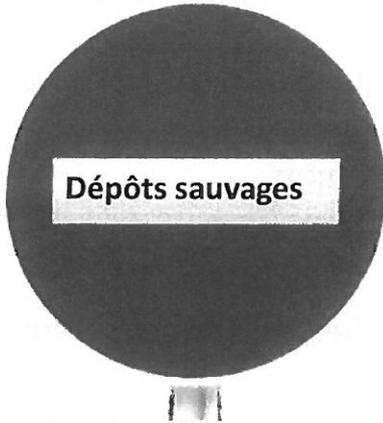
<u>Patrick LOULERGUE</u>	03.86.41.81.36
<u>Marie-Christine GAULUET</u>	03.86.41.86.74
<u>Chantal BERNASSE</u>	03.86.41.83.46
<u>Jean-Michel METIVIER</u>	06.72.91.74.45
<u>Alexandre DUPUIS</u>	06.79.25.45.28



Certaines associations et clubs ne sont pas mis en exergue dans ce numéro. La raison est simple : je ne les ai pas rencontrés. Donc je ne mettrai rien dans ce numéro, toutes leurs coordonnées sont présentes dans le N° 60. Mais l'arrivée prochaine de nos reporters permettra d'établir ce nouveau contact.

La vie Locale

Dépôt Sauvage, que ce cache-t-il derrière ces deux mots ?



Le principe

Le principe posé par la loi est simple : toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du code de l'environnement, dans des conditions propres à éviter lesdits effets (article L 541-2 du code de l'environnement). De fait, les déchets provenant des décharges sauvages portent gravement atteinte à l'environnement.

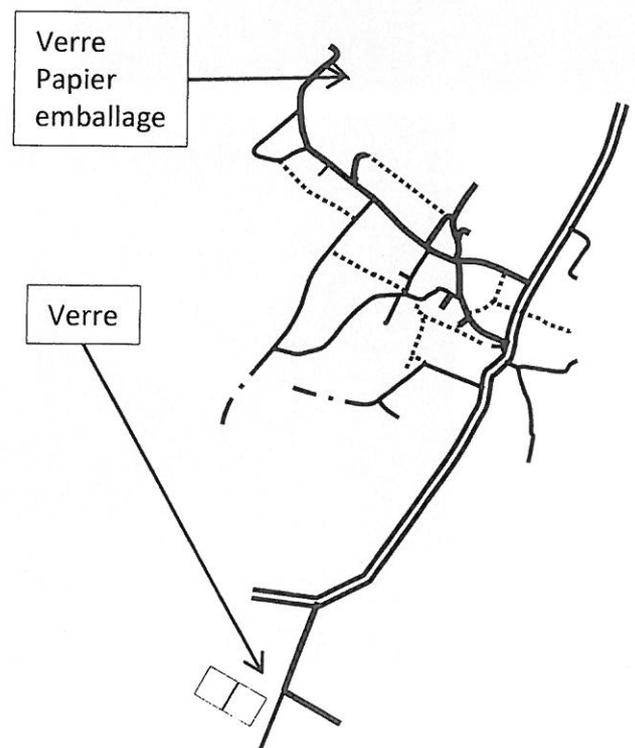
L'avenir du Pâtis

Seuls les déchets vert y sont actuellement admis. Le conseil Municipal décide la fermeture de ce lieu au 31/12/2014

P.A.V : Points d'apport Volontaire

Comme leur nom l'indique il faut avoir la volonté d'y aller. La commune possède deux emplacements où vous trouverez ceux-ci. Elle entend préserver leur côté pratique.

Je profite de cet emplacement pour vous montrer ce qu'il est arrivé à la borne « emballage » de la station.



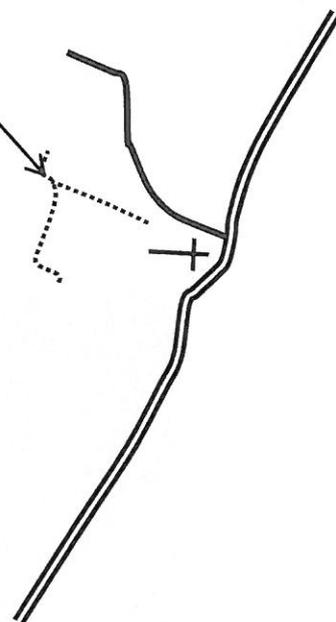
ASSAINISSEMENT

Nous avons dû faire intervenir en urgence , un samedi matin , la SAVAC pour déboucher le réseau d'assainissement dans le chemin du Cadon. Durant l'intervention, nous avons pu constater la présence de sable en quantité importante, mais aussi de graviers, de blocs de béton, et d'hydrocarbure. Ces éléments n'ont pas lieu d'exister dans les canalisations d'assainissement. Ils ne peuvent que créer des surcoûts d'exploitation, et des dysfonctionnements de la station d'épuration. Ces coûts sont nécessairement répartis sur nos factures d'eau.

Afin de fiabiliser le fonctionnement de l'ensemble du système d'assainissement(réseau et station) , nous envisageons de faire réaliser une étude diagnostic du réseau qui nous permettra d'identifier l'origine de ces anomalies. (Philippe LAVANDIER)

Quand les photos suffisent ...

Comment aborder cela, je pense que de longs discours sont inutiles, les photos parlent d'elles - même. (voir page précédente pour le P.A.V brûlé)



Quelques chiffres, qui en disent long, comment lutter

BILAN de la DELINQUANCE

Faits	2012	2013
Cambriolages	2	11
Vols d' automobiles	0	2
Vols dans ou sur véhicules	2	0
Vols sur exploitations agricoles	0	2
Autres vols simples	1	1
Escroqueries - Abus de confiance	0	1

Quelques chiffres !!!

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

Comment prendre soins de la salle Gratto



Les infirmières et infirmiers fêtent leur 10 ans de diplôme.

La promotion 2001/2004 de l'institut de formation en Soins Infirmiers d'Auxerre c'est réuni le 10 mai dernier à la salle Gratto.

Prévue depuis 2ans ce rendez vous a permis la retrouvaille des anciens étudiants dispersés dans la France entière.

Quand deux rues se rencontrent...



Quand le fouillat va visiter le Chapelain, chô devant ...

La fête des voisins 2014, on est prêt au Chapelain.



La fête du Chapelain fin aout 2013...et celle du Fouillat qui à eu lieu le même jour!!!

Nos voisins du Fouillat sont venus nous faire une super surprise!!!

Quand des collégiens s' échappent en Italie.

CONCHES-CLAIRIONS ■ Une quarantaine d'élèves reviennent de leur voyage Des collégiens de Camus rentrent d'Italie



ROME. Elèves et professeurs du collège Albert-Camus ont pris la pose, dans la cour des Musées du Vatican.

Une quarantaine d'élèves, scolarisés en 4^e et 3^e au collège Albert-Camus, ont découvert, pendant une semaine, le Latium et la Toscane.

Pour la plupart latinistes ou hellénistes, les collégiens ont d'abord visité des sites de la Rome antique ; de sa création, avec les cabanes de Paladin, à l'empire romain, avec le Colysée et les forums. La

les places baroques, avant de découvrir, entre autres trésors, la chapelle Sixtine et la basilique Saint-Pierre.

De la Rome antique à la Toscane

Les quatre professeurs.

lettres, de SVT et de technologie, ont ensuite accompagné les collégiens en Toscane. Une découverte de sites prestigieux, dont la cathédrale de Sienne et le Musée Leonardiano, consacré aux inventions du célèbre Léonard de Vinci.

Florence, berceau de la Renaissance, a ensuite ouvert son grand livre d'histoire de l'architecture

du Duomo, de la galerie des offices, de l'église San Miniato al Monte, du Ponte Vecchio, etc., étaient inscrites au programme de la dernière journée.

« Bonne ambiance et beau temps, ajoutés à la richesse des sites et des œuvres d'art découverts, ont fait de ce séjour un point fort de leur scolarité », a conclu André Hulnet, professeur d'histoire.

Y.R.26/03/2014

ATTENTION: JUDO

Les jeunes fêtent Pâques au tapis



INTERCLUBS. Dimanche, un regroupement interclubs de judo organisé par la section de l'USCM aidée du comité départemental, a eu lieu au gymnase. La journée a réuni seize clubs icaunais soit plus de 160 jeunes des catégories éveil (4-5 ans) à minimes (12-13 ans) autour d'animations mises en place par cinq éducateurs sportifs. Des arbitres ont encadré les combats des poussins (8-9 ans), benjamins (10-11 ans) et minimes. « C'était la seconde et dernière journée interclubs de la saison mais le comité prévoit déjà d'en ajouter une troisième la saison prochaine », soulignait un dirigeant. ■

Pour les judokas, merci JIGORO



Y.R.22/04/2014

LIGNY-LE-CHÂTEL

Une vingtaine de jeunes judokas en stage au dojo



TATAMI. Les stagiaires installés sur le tatami, encadrés par leur professeur, Philippe Thomas.

Y.R.25/04/2014

La Paroisse.

Paroisse de Montigny la Resle

services	Contact	Téléphone	Courriels
<i>le baptême</i>	P. Maxime de Saint PERN	03 86 47 41 76	
<i>le catechisme</i>	Agnés DAUVISSAT	03 86 42 46 40	
<i>l'aumônerie</i>	Michel HUET	03 86 42 20 89	
<i>le mariage</i>	Maxime de Saint PERN	03 86 47 41 76	
<i>les obsèques</i>	J-Claude MASSE	03 86 41 81 20	
<i>groupe de chants</i>	Odile MARIOTTE/AM DARLEY	03 86 41 84 49	
<i>lieu de rencontre</i>	salle de l'Eglise de Montigny		
<i>Prêtre (Seignelay, Héry, Montigny, Pontigny)</i>	P. Maxime de Saint PERN	03 86 47 41 76	
<i>Prêtre (Chablis, Ligny)</i>	P. Roger FIRA	03 86 47 44 95	
<i>E. A. P</i>	Maxime de Saint PERN Roger FIRA, J-Max GAILLED RAT, Andrée THIREAU Geneviève VERT Marie-Claude GOUBY Hervé de VAUMAS Anne-Marie DARLEY		

site internet pour plus d'informations <http://valleeduserain.cef.fr>



Petites annonces

Assistante Maternelle Agréée

à Montigny La Resle

Dans maison avec jardin (non fumeur), disponible à partir du 1^{er} septembre 2014 pour accueillir un bébé (ou enfant non scolarisé) et un périscolaire.

N'hésitez pas à me contacter :

Aurore

☎ 03.86.41.83.31



